

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative au projet de Schéma Directeur de la région Île-de-France – Environnemental (SDRIF-E)

Par Arrêté N° 2023-553 de la Présidente de la Région Île-de-France, en date du 28 décembre 2023, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de Schéma Directeur de la région Île-de-France – Environnemental (SDRIF-E) en cours d'élaboration.

Conformément aux dispositions des articles L. 123-1 et suivants, ainsi que R. 123-1 et suivants du Code de l'environnement, le SDRIF-E est un outil de planification du droit des sols et d'aménagement du territoire à l'échelle de la région. Il fait l'objet d'une évaluation environnementale et est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la Présidente de la Région Île-de-France.

Les dispositions du SDRIF-E couvrent le périmètre de compétence de la Région Île-de-France, comprenant 1268 communes réparties dans 8 départements, dont la Ville de Paris, comprenant 12,21 millions d'habitants.

L'enquête publique aura lieu du **jeudi 1^{er} février 2024 à 9 heures et jusqu'au samedi 16 mars 2024 à 12 heures, pour une durée de 45 jours consécutifs.**

La Commission d'enquête, désignée par le Président du Tribunal administratif de Montreuil, est composée ainsi qu'il suit :

Président :

M. Jean-Pierre CHAULET,
Général de Gendarmerie (ER)

Membres titulaires :

Mme Nicole SOILLY,

Cadre supérieur Poste (ER)

Mme Marie-Claire EUSTACHE,

Architecte Urbaniste

Mme Catherine MARETTE,

Architecte DPLG (ER)

M. Yves MAËNHAUT,

Ingénieur en ingénierie (ER)

M. André GOUTAL,

Commissaire divisionnaire (ER)

M. Philippe ZELLER,

Ministre plénipotentiaire (ER)

M. Jean-François BIECHLER,

Consultant en environnement

M. Jordan BONATY,

Chef d'entreprise en activité

M. Jean-Jacques BALAND, Ingénieur (ER)

Mme Annie LE FEUVRE, Juriste

M. Reinhard FELGENTREFF,

Gérant de société industrielle (ER)

M. Laurent DANE,

Chef de projets informatiques

M. Jean-Charles BAUVE, Architecte DPLG

Mme Monique DELAFOSSE,

Architecte honoraire

M. Jean-Luc BOISGONTIER,

Chef de secteur TP (ER)

M. Jean-Yves COTTY, Inspecteur

honoraire de l'éducation nationale (ER)

Le siège de l'enquête est fixé au Conseil régional d'Île-de-France, 2 rue Simone Veil, 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE.

Cette enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers. Les observations et propositions parvenues pendant le délai de l'enquête seront prises en considération par la Région Île-de-France, personne publique responsable de l'élaboration du SDRIF-E.

Sont désignés comme lieux d'enquête, les communes chefs-lieux de canton d'Île-de-France. Pour les arrondissements 1, 2, 3 et 4 de Paris, le chef-lieu d'enquête est la mairie de Paris centre, située dans le 3^{ème} arrondissement. La liste des communes lieux d'enquête est consultable sur le site internet de la Région www.iledefrance.fr/

objectif2040 et via le QR code figurant au présent avis.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, des informations pourront être demandées :

- à l'adresse suivante :

Conseil Régional d'Île-de-France

Mission SDRIF-E, Pôle logement,

aménagement et transports

2 rue Simone Veil,

93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE.

- ou par mail à l'adresse suivante :

sdrif-e@iledefrance.fr

Durant toute la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête publique sera consultable :

- En version papier, au siège situé au Conseil régional d'Île-de-France, à l'adresse mentionnée précédemment ;

- En version numérique, sur le site internet de la Région www.iledefrance.fr/objectif2040 ou sur la plateforme dédiée à l'enquête publique www.registre-numerique.fr/sdrif-e ;

- En version papier, disponible et consultable dans tous les lieux d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture, rappelés sur le site internet de chaque commune.

Un registre papier d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par un membre de la commission d'enquête permettant au public de déposer ses observations et propositions sera tenu dans chaque lieu d'enquête.

Des observations et propositions pourront également être déposées, pendant la durée de l'enquête publique :

- sur le registre électronique mis en place : www.registre-numerique.fr/sdrif-e

- Par courriel à l'adresse suivante : sdrif-e@mail.registre-numerique.fr

Le public pourra également adresser, pendant toute la durée de l'enquête publique, ses observations et propositions écrites selon les modalités suivantes par courrier au Conseil Régional d'Île-de-France adressé à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête publique du projet de SDRIF-E, à l'adresse mentionnée précédemment.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ainsi que les observations écrites déposées lors des permanences sont consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé : www.registre-numerique.fr/sdrif-e

Les observations et propositions du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête. Cette demande doit être formulée par écrit au Conseil Régional d'Île-de-France à l'adresse mentionnée précédemment ou par courriel à l'adresse suivante à Paris : sdrif-e@iledefrance.fr

Pour le département de la Seine-et-Marne, les membres de la commission d'enquête recevront le public, aux lieux, dates et horaires suivants :

Champs-sur-Marne

Vendredi 02/02/2024 de 13h30 à 16h30

Mairie de Champs-sur-Marne

Place de la Mairie - BP 1

77420 Champs-sur-Marne

Chelles

Mardi 06/02/2024 de 14h30 à 17h30

Mairie de Chelles

Parc du Souvenir Emile Fouchard

77500 Chelles

Claye-Souilly

Vendredi 09/02/2024 de 13h30 à 16h30

Centre administratif

3 allée André Benoist, 77140 Claye-Souilly

Combs-la-Ville

Vendredi 02/02/2024 de 09h00 à 12h00

Mairie de Combs-la-Ville

Esp. Charles de Gaulle, 77380 Combs-la-Ville

Coulommiers

Mercredi 14/02/2024 de 09h00 à 12h00

Vendredi 15/03/2024 de 13h30 à 16h30

Hôtel de ville de Coulommiers

13 quai de l'Hôtel de Ville

77120 Coulommiers

Fontainebleau

Jedi 15/02/2024 de 09h00 à 12h00

Mercredi 13/03/2024 de 09h00 à 12h00

Hôtel de ville de Fontainebleau

40 rue Grande, 77300 Fontainebleau

Fontenay-Trésigny

Mercredi 07/02/2024 de 08h30 à 11h30

Mairie de Fontenay-Trésigny

26 Av. du Général de Gaulle

77610 Fontenay-Trésigny

La Ferté-sous-Jouarre

Vendredi 16/02/2024 de 09h00 à 12h00

Mairie de La Ferté-sous-Jouarre

Place de l'Hôtel de ville

77260 La Ferté-sous-Jouarre

Lagny-sur-Marne

Mardi 20/02/2024 de 14h30 à 17h30

Mairie de Lagny-sur-Marne

2 Place de l'Hôtel de Ville

77400 Lagny-sur-Marne

Meaux

Mercredi 28/02/2024 de 15h00 à 18h00

Samedi 16/03/2024 de 09h00 à 12h00

Mairie de Meaux

2 Place de l'Hôtel de Ville, 77100 Meaux

Melun

Vendredi 02/02/2024 de 14h00 à 17h00

Vendredi 08/03/2024 de 09h00 à 12h00

Hôtel de Ville - Bât des Services Techniques

(RDC) à l'accueil du service urbanisme

14 rue Paul Doumer, 77000 Melun

Mitry-Mory

Mercredi 21/02/2024 de 13h30 à 16h30

Mairie de Mitry-Mory

11 Rue Paul Vaillant Couturier, 77290 Mitry-Mory

Montereau-Fault-Yonne

Samedi 10/02/2024 de 09h00 à 12h00

Mairie de Montereau-Fault-Yonne

54 rue Jean Jaurès

77130 Montereau-Fault-Yonne

Nangis

Samedi 03/02/2024 de 09h00 à 12h00

Mercredi 06/03/2024 de 9h00 à 12h00

Mairie de Nangis - Salle des commissions

Rue Maréchal de Lattre de Tassigny

77370 Nangis

Nemours

Mercredi 21/02/2024 de 09h00 à 12h00

Vendredi 08/03/2024 de 14h00 à 17h00

Mairie de Nemours

39 Rue du Dr Choppy, 77140 Nemours

Ozoir-la-Ferrière

Vendredi 23/02/2024 de 09h00 à 12h00

Mairie d'Ozoir-la-Ferrière

Services techniques / Urbanisme

19/21 avenue Henri Beaudet

77330 Ozoir-La-Ferrière

Pontault-Combault

Jedi 29/02/2024 de 16h30 à 19h30

Mairie de Pontault-Combault

95 Av. de la République

77340 Pontault-Combault

Provins

Vendredi 23/02/2024 de 09h00 à 12h00

Mercredi 06/03/2024 de 14h00 à 17h00

Mairie de Provins - Salle au 1^{er} étage

5 Place du Maréchal Leclerc, 77160 Provins

Saint-Fargeau-Ponthierry

Vendredi 16/02/2024 de 09h00 à 12h00

Mairie de Saint-Fargeau-Ponthierry

185 Av. de Fontainebleau

77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

Savigny-le-Temple

Mercredi 07/02/2024 de 14h00 à 17h00

Hôtel de ville de Savigny-le-Temple

1 Place François Mitterrand

77176 Savigny-le-Temple

Serris

Samedi 02/03/2024 de 09h00 à 12h00

Hôtel de ville de Serris

2 Place Antoine Mauny, 77700 Serris

Torcy

Mercredi 06/03/2024 de 13h30 à 16h30

Mairie de Torcy

Place de l'Appel du 18 Juin 1940, 77200 Torcy

Villeparisis

Samedi 09/03/2024 de 8h30 à 11h30

Mairie de Villeparisis

32 Rue de Ruzé, 77270 Villeparisis

Afin de présenter le projet de SDRIF-E et de répondre aux questions du public, une réunion publique se tiendra, sous l'égide de la Commission d'enquête, **le jeudi 29 février 2024 de 19h30 à 22h30** au Forum des Images, 2 Rue du cinéma, 75001 Paris (accès par le RER et Métro, station Châtelet-les-Halles).

A l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions de la commission d'enquête pour une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique :

- Au Conseil Régional d'Île-de-France, à l'adresse mentionnée précédemment ;

- En Mairie de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête ;

- En préfecture des départements concernés (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94 et 95) ;

- Par voie dématérialisée, sur le site internet de la Région : www.iledefrance.fr/objectif2040

Par ailleurs, toute personne intéressée pourra en obtenir communication, à ses frais, en s'adressant par écrit au Conseil Régional d'Île-de-France à l'adresse mentionnée précédemment ou par courriel à l'adresse suivante : sdrif-e@iledefrance.fr

A l'issue de l'enquête publique, le projet de Schéma Directeur de la région Île-de-France – Environnemental (SDRIF-E), éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, sera soumis pour adoption au Conseil Régional d'Île-de-France, autorité compétente.

La liste complète des lieux d'enquête et des horaires de permanence des commissaires enquêteurs sur l'ensemble du territoire de la Région Île-de-France est consultable via le QR code suivant :



www.registre-numerique.fr/sdrif-e
La Présidente du Conseil Régional